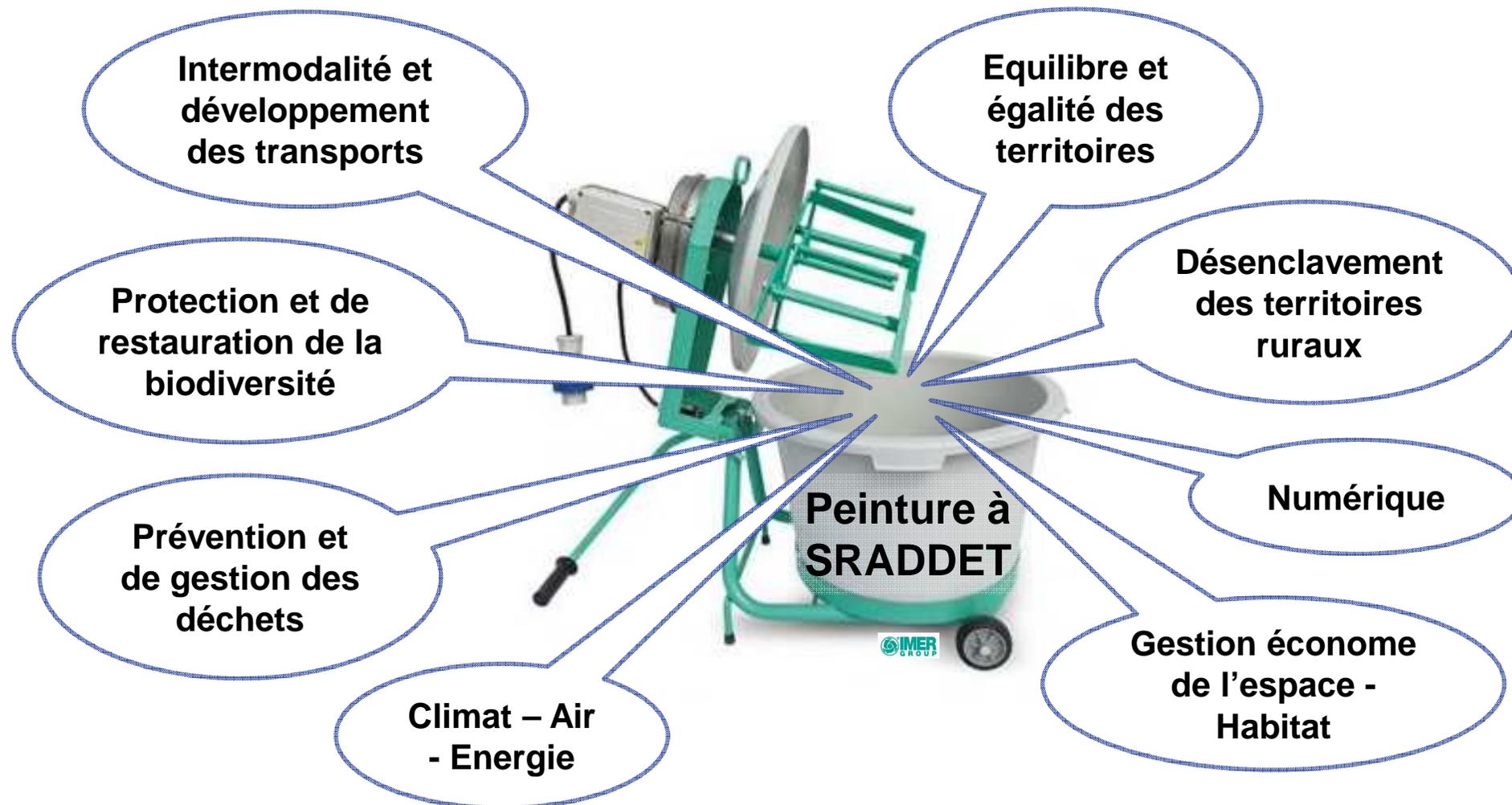


SRADDET – ICI 2050

Formation – septembre – octobre 2021

L'HISTOIRE DU SRADDET

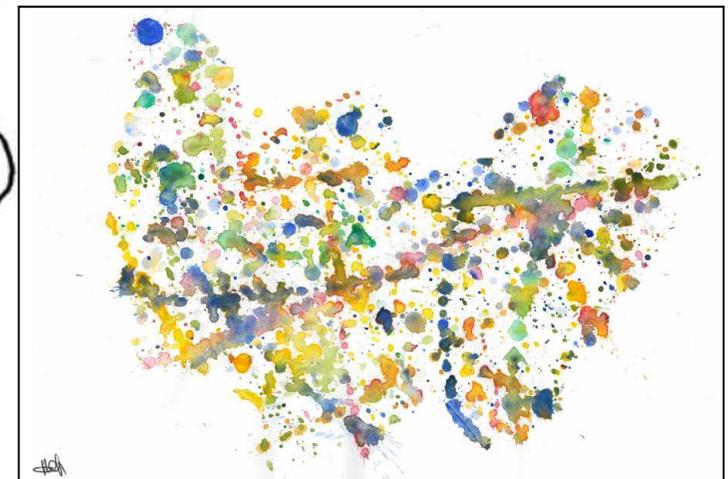
UN MÉLANGE DE DOMAINES POUR DESSINER LA RÉGION DE DEMAIN



DESSINONS NOTRE RÉGION IDÉALE...



L'esquisse en 2017

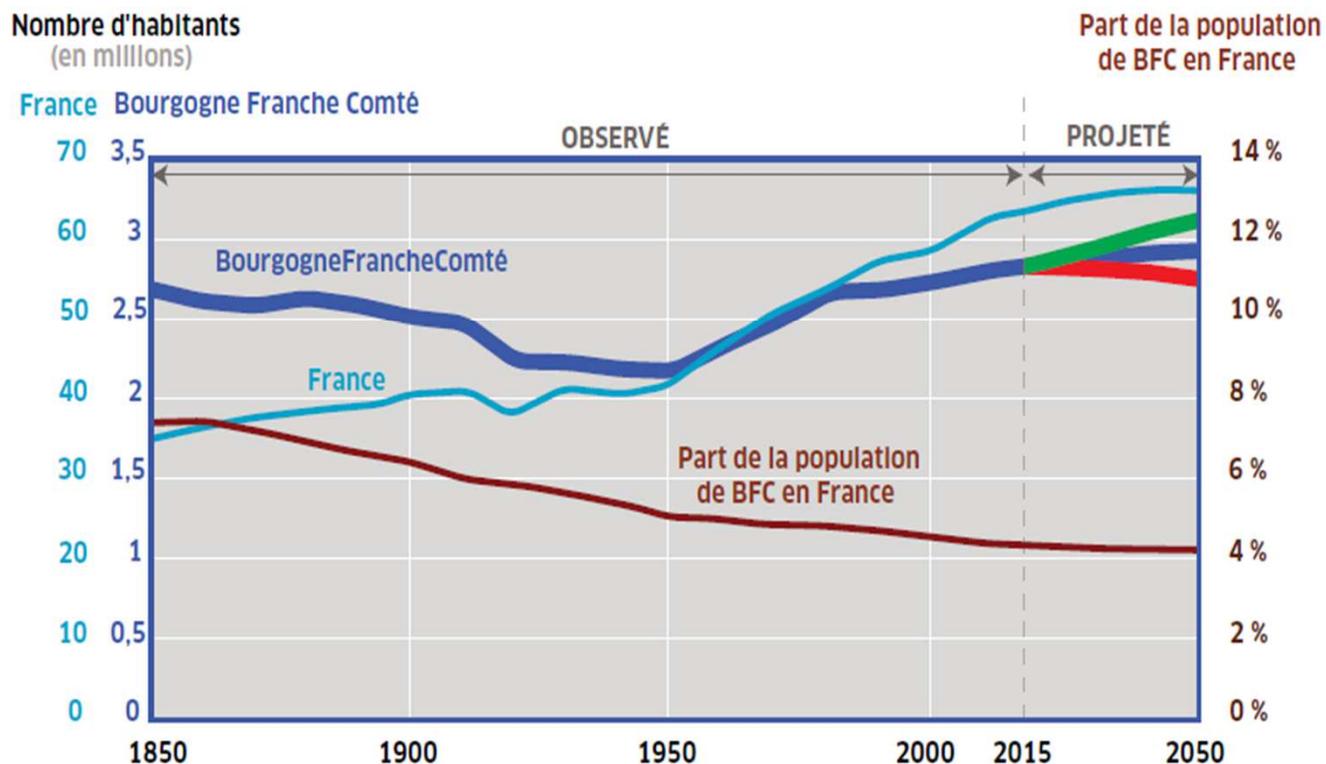


QUELS CONSTATS ?

UNE POPULATION STABLE DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE ET DEMI

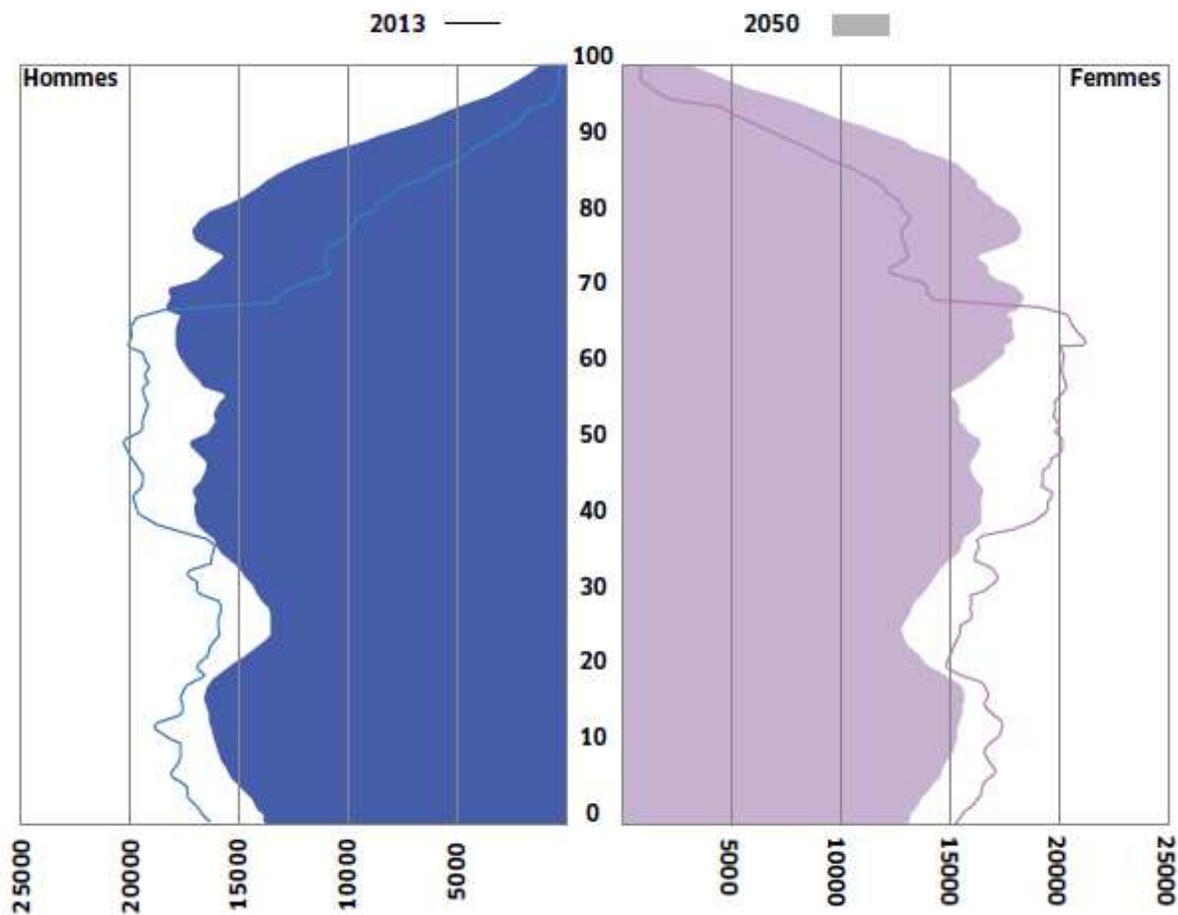
Évolution de la population et projections en Bourgogne-Franche-Comté

Source : Insee



ET UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Nombre de personnes en Bourgogne Franche-Comté par sexe et par âge



UN PARC IMMOBILIER ANCIEN ET UN FORT TAUX DE VACANCE DES LOGEMENTS



Photo d'archives Le Progrès

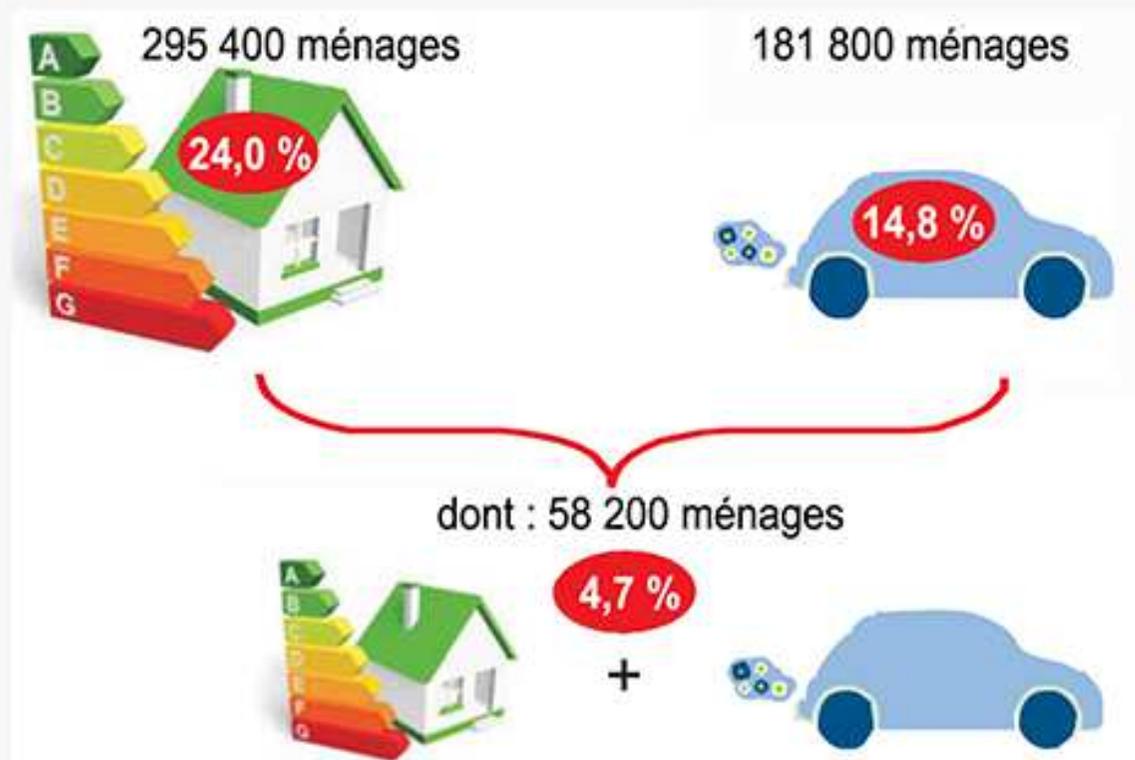
9,5 % de taux de vacance des logements en région en 2015 contre **7,9 %** pour la France métropolitaine



Photo : H. Mairet

UNE VULNÉRABILITÉ ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES

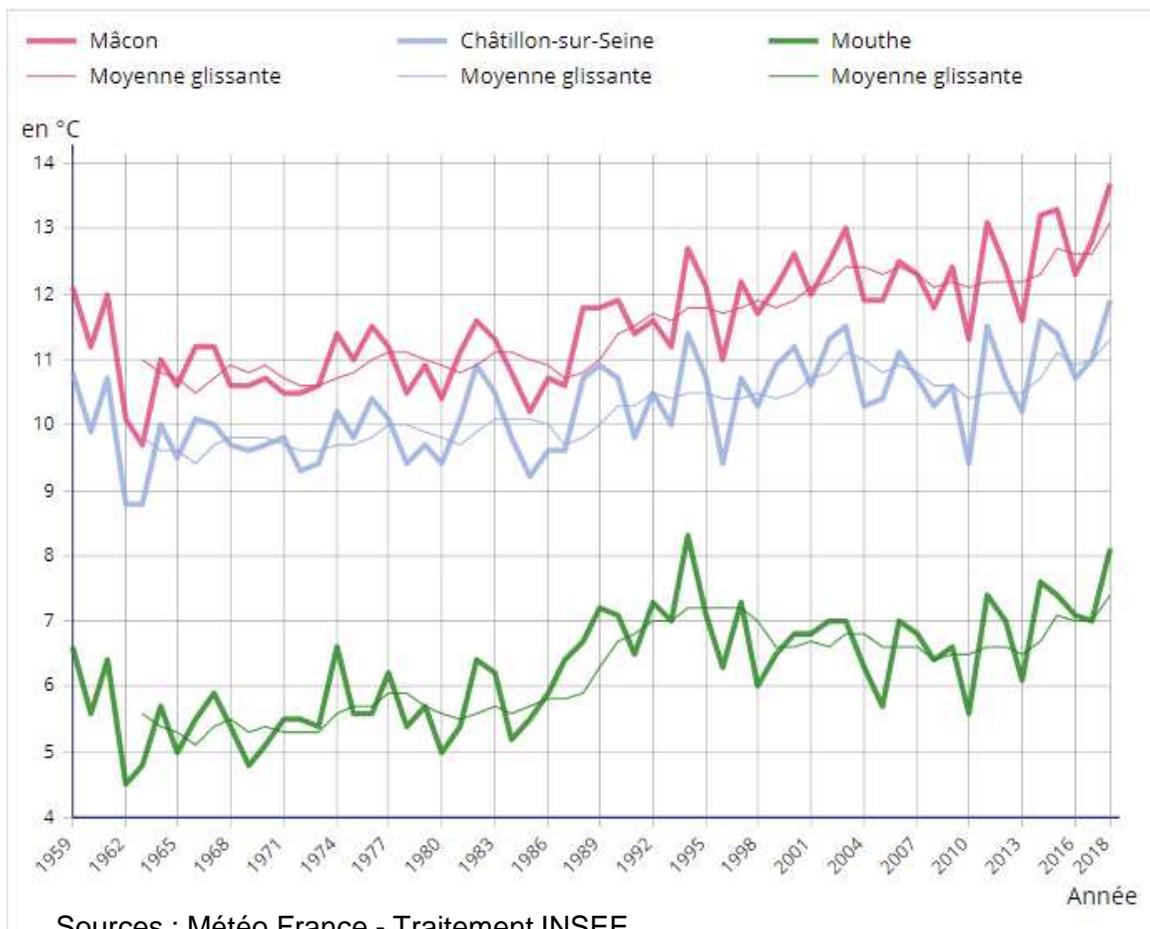
Figure 5 – 58 200 ménages en situation de double vulnérabilité énergétique en Bourgogne-Franche-Comté



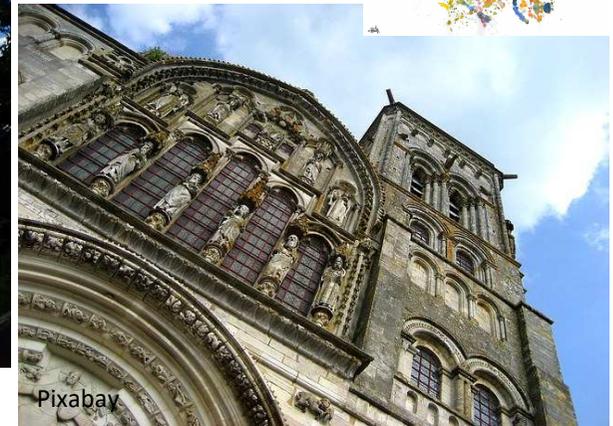
Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL, SoeS Anah

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DÉJÀ PERCEPTIBLE

Evolution des températures moyennes entre 1959 et 2018



DES AMÉNITÉS ENVIRONNEMENTALES ET PATRIMONIALES



UN MAILLAGE DE PÔLES URBAINS



LA RÉGION ENTOURÉE DE VOISINS PUISSANTS

La région Bourgogne – Franche-Comté est entourée d'aires métropolitaines très denses.



UNE SURFACE ARTIFICIALISÉE ÉLEVÉE PAR HABITANT

Nombre de m² artificialisés/habitant au 1^{er} janvier 2013

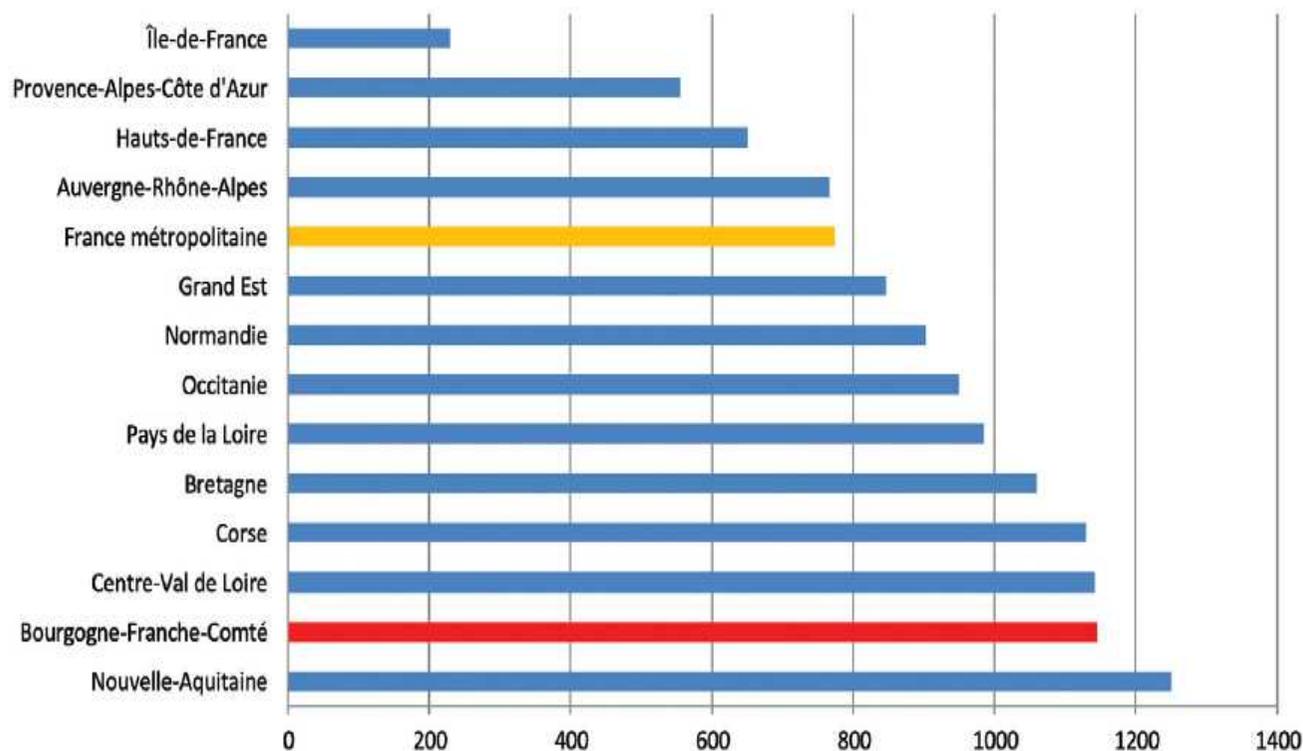
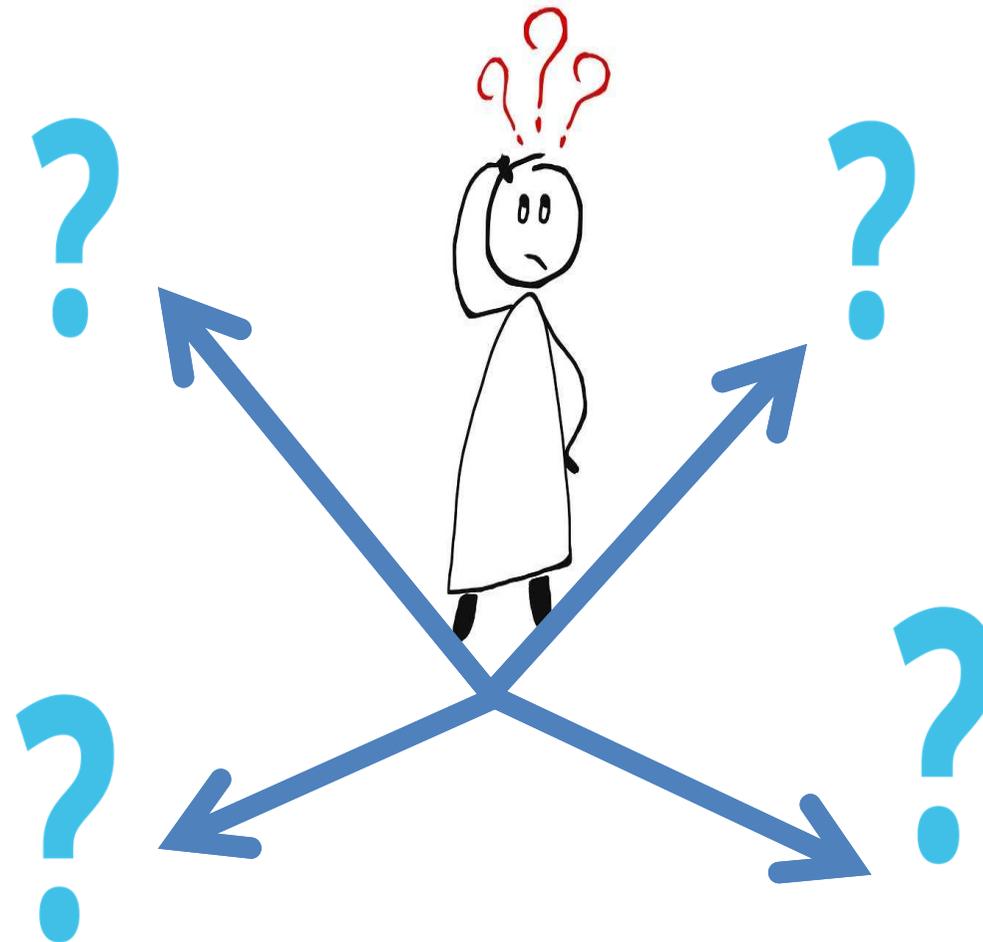


Figure 7 : Artificialisation par habitant dans les régions de France métropolitaine

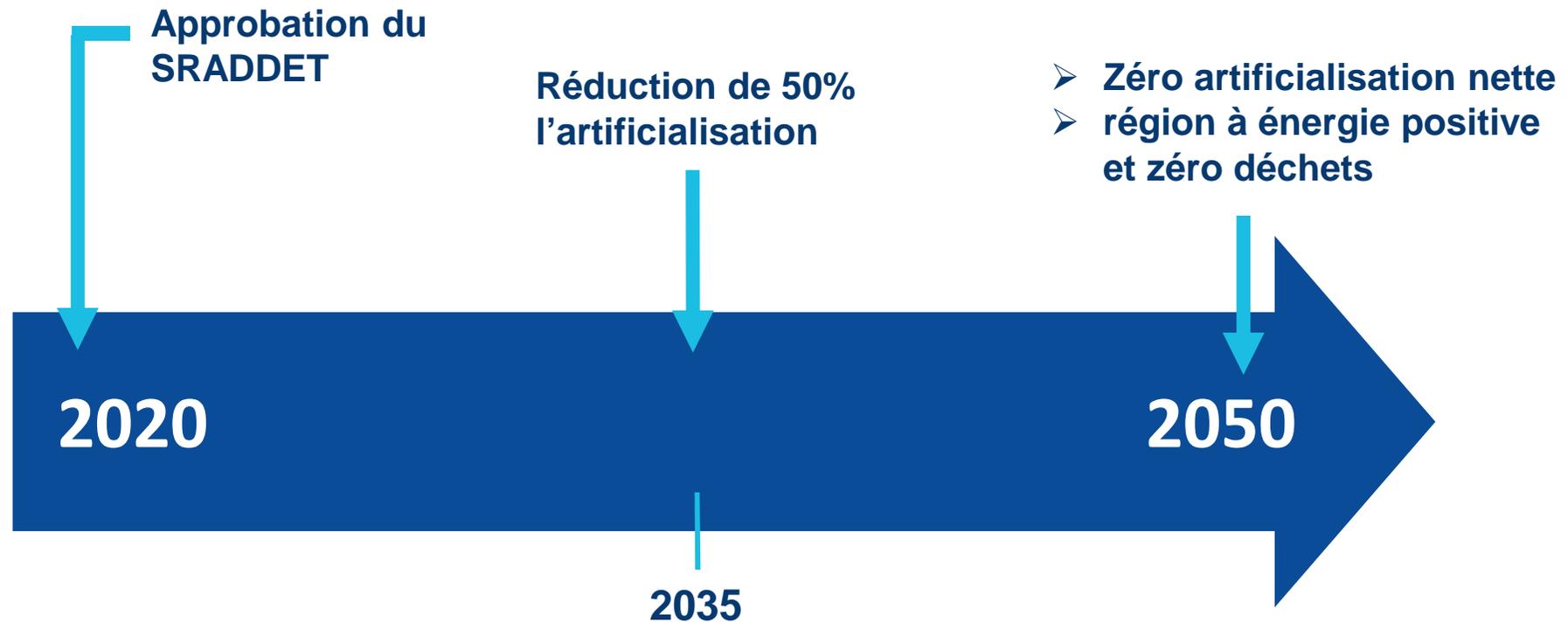
Sources : INSEE - RP 2013, CETE Nord Picardie, DGFIP 2013

QUELS ENJEUX ?

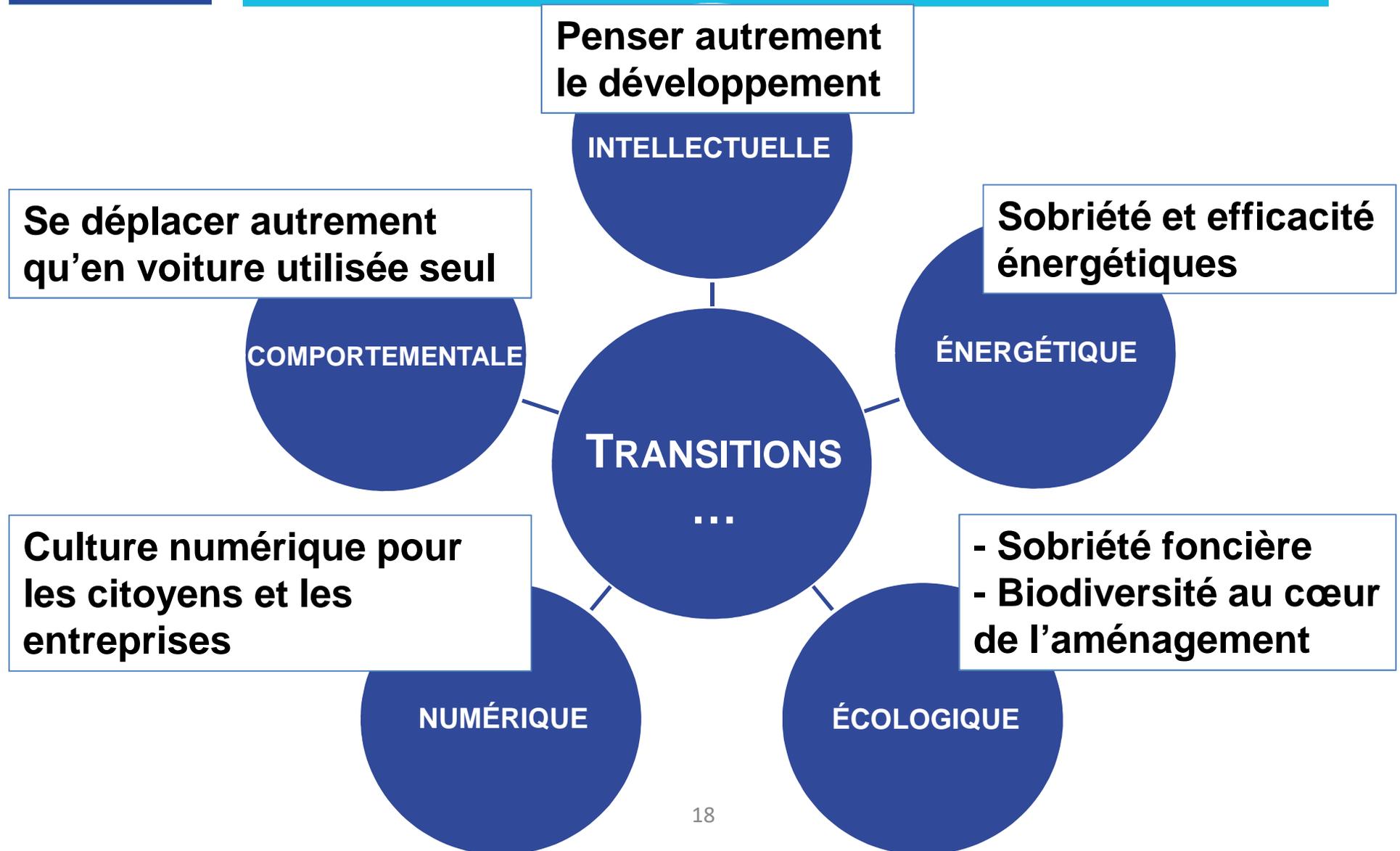
DES NOUVEAUX MODES DE DÉVELOPPEMENT À INVENTER



PERSPECTIVE DE LONG TERME



UNE LOGIQUE DE TRANSITIONS À ORGANISER



QUEL TABLEAU FINAL EN 2020 ?

UN NOUVEAU CADRE DE RÉFÉRENCE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Représentation schématique du contenu du SRADET

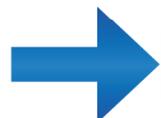
RAPPORT D'OBJECTIFS



- État des lieux synthétique
- Enjeux
- Stratégie régionale (3 axes, 8 orientations, 33 objectifs)

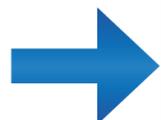
- Carte indicative illustrant les objectifs

FASCICULE DES RÈGLES GÉNÉRALES



- 6 chapitres thématiques (40 règles)

ANNEXES

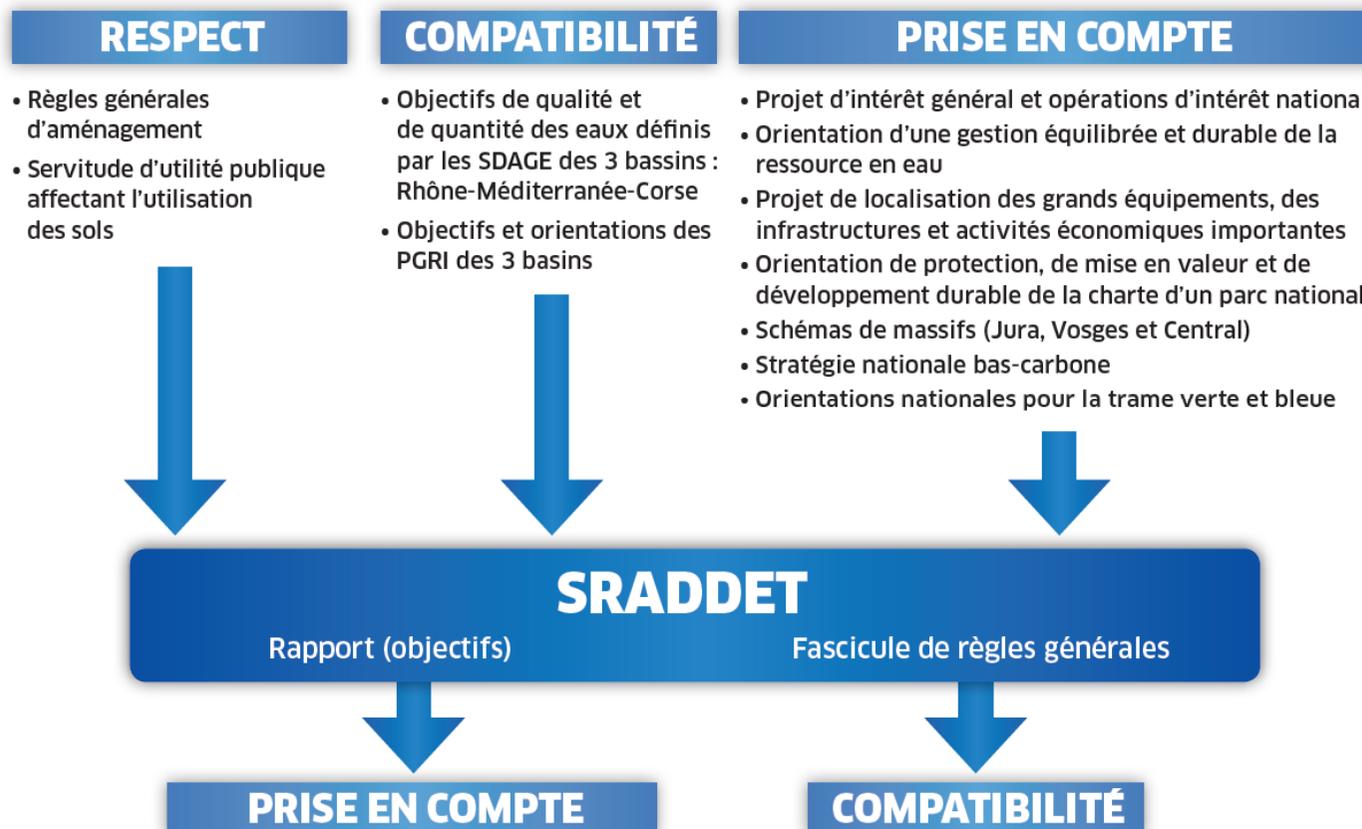


- Diagnostic
- Évaluation environnementale
- SRCE Bourgogne et Franche-Comté, SCoRAN, PRPGD
- Bilan des SRCAE, listes des infrastructures du RRIR
- ...



UN NOUVEAU CADRE DE RÉFÉRENCE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Représentation schématique de la force normative et du niveau de prescriptivité entre le SRADDET et les documents de rangs inférieurs et supérieurs



SCoT (ou à défaut PLU(i) ou carte communale), PDU, PCAET, Chartes de PNR, acteurs déchets

SRADDET – ICI 2050

LA STRATÉGIE

QUELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT À 2050 ?

- Un projet **qualitatif** et **différentiel** à horizon 2050
- Trajectoire de région à énergie positive et zéro déchet à l'horizon 2050



LE CHOIX D'UNE ATTRACTIVITÉ QUALITATIVE

S'affranchir progressivement de la dépendance aux énergies fossiles en poussant des solutions de moindre impact pour l'environnement



LE CHOIX D'UNE ATTRACTIVITÉ QUALITATIVE

**Economiser
l'ensemble des
ressources**



LE CHOIX D'UNE ATTRACTIVITÉ QUALITATIVE

Pérenniser le capital environnemental et paysager de la région en le considérant comme un facteur de résilience et d'attractivité pour l'avenir



LE CHOIX D'UNE ATTRACTIVITÉ DIFFÉRENTIELLE

Sortir d'un modèle unique
de développement en
s'appuyant sur le
**potentiel des territoires
dans des logiques de
coopérations**



ACCOMPAGNER les transitions

1

- 1 Travailler à une structuration robuste du territoire avec des outils adaptés
 - 1 Généraliser les démarches stratégiques de planification pour tendre vers un objectif de zéro artificialisation nette
 - 2 Généraliser les approches territoriales de la transition énergétique
- 2 Préparer l'avenir en privilégiant la sobriété et l'économie des ressources
 - 3 Développer une stratégie économe des ressources
 - 4 Préserver la qualité des eaux et la gérer de manière économe
 - 5 Réduire, recycler, valoriser les déchets
 - 6 Organiser le traitement des déchets à l'échelle régionale en intégrant les objectifs de réduction, de valorisation et de stockage
 - 7 Atteindre un parc de bâtiments performants énergétiquement et responsables en matière environnementale
- 3 Redessiner les modèles existants avec et pour les citoyens
 - 8 Anticiper et accompagner les mutations nécessaires à l'adaptation au changement climatique
 - 9 Faire des citoyens les acteurs des transitions
 - 10 Réduire l'empreinte énergétique des mobilités
 - 11 Accélérer le déploiement des EnR en valorisant les ressources locales
 - 12 Déployer la filière hydrogène comme solution de mise en œuvre de la transition énergétique
 - 13 Accompagner les citoyens et les acteurs régionaux dans leur transformation numérique en les plaçant au cœur de la démarche
 - 14 Renouveler le modèle d'urbanisme pour une qualité urbaine durable
- 4 Conforter le capital de santé environnementale
 - 15 Prendre en compte l'enjeu sanitaire lié à la qualité de l'air à tous les niveaux de décision
 - 16 Placer la biodiversité au cœur de l'aménagement
 - 17 Préserver et restaurer les continuités écologiques

ORGANISER la réciprocité pour faire de la diversité des territoires une force pour la région

2

- 5 Garantir un socle commun de services aux citoyens sur les territoires
 - 18 Contribuer à un accès équitable de la population aux services et équipements de base
 - 19 Accélérer le déploiement des infrastructures numériques et innover par la donnée
- 20 Adapter le réseau d'infrastructures aux besoins des usagers
- 21 Garantir la mobilité partout et pour tous, avec le bon moyen de transport, au bon endroit, au bon moment
- 22 Redynamiser les centres bourgs et centres villes par une action globale
- 6 Faire fonctionner les différences par la coopération et les complémentarités
 - 23 Renforcer le caractère multipolaire de la région en s'appuyant sur un réseau de villes petites et moyennes
 - 24 Renforcer la capacité des territoires à définir leurs stratégies de développement
 - 25 Amplifier le rayonnement des fonctions contribuant au fait métropolitain
 - 26 Valoriser les potentiels des ruralités
 - 27 Faciliter les échanges d'expériences, la coopération et la mutualisation entre les territoires infrarégionaux
 - 28 Identifier les filières à potentiels et piloter leurs stratégies de développement à l'échelle régionale

CONSTRUIRE des alliances et s'ouvrir sur l'extérieur

3

- 7 Dynamiser les réseaux, les réciprocités et le rayonnement régional
 - 29 Encourager les coopérations aux interfaces du territoire régional
- 30 S'engager dans des coopérations interrégionales
- 31 Impulser des dynamiques de coopération et de rayonnement aux niveaux européen et plus largement international
- 8 Optimiser les connexions nationales et internationales
 - 32 Consolider les connexions aux réseaux de transport régionaux aux réseaux nationaux et internationaux
 - 33 Préserver et restaurer les continuités écologiques au-delà du territoire régional



Absolut vision – Pixabay

AXE 1 : ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

- Axe structurant
- Promotion de la sobriété
- Préservation du capital régional
- Emergence de nouveaux modèles

Qu'est ce que ça change ?

- **Un nouveau cadre de référence en faveur des transitions...**
Rassemblant différentes Politiques Publiques dans 1 seul document
- **... qui parlent à TOUS les territoires**
Aucun territoire laissé de côté
- **Besoin d'accompagner les territoires dans le sens du changement**

ORIENTATION 1

TRAVAILLER À UNE STRUCTURATION ROBUSTE DU TERRITOIRE AVEC DES OUTILS ADAPTÉS

- Deux objectifs de généralisation d'outils stratégiques actant les enjeux de transitions :
 - ↳ **SCoT/PLUi** (*objectif 1*)
 - ↳ **Approches territoriales de la transition énergétique** (*objectif 2*)
- Un levier prioritaire : **le foncier**
 - ↳ 2 objectifs forts ⇒ des outils à mobiliser

ORIENTATION 2

PRÉPARER L'AVENIR EN PRIVILÉGIANT LA SOBRIÉTÉ ET L'ÉCONOMIE DES RESSOURCES

- Sobriété et économie des ressources :
 - ↳ **Eau, sol, matières** (*objectifs 3 et 4*)
 - ↳ **Réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments** (*objectif 7*)
 - ↳ **Gestion des déchets** (*objectifs 5 et 6*)

ORIENTATION 3

REDESSINER LES MODÈLES EXISTANTS AVEC ET POUR LES CITOYENS

- Mutations et renouvellement des modèles de développement nécessaires à l'**adaptation au changement climatique** (*objectifs 8 et 14*)
- Adhésion et **participation des citoyens** aux transitions (écologique, énergétique et numérique) (*objectifs 9 et 13*)
- Réduction de l'**empreinte énergétique** des mobilités, déploiement des **EnR** et **filière hydrogène** (*objectifs 10, 11 et 12*)

ORIENTATION 4

CONFORTER LE CAPITAL DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

- L'attractivité de demain sera synonyme de cadre à « haute valeur de vie ajoutée », de patrimoine naturel préservé, de santé environnementale :
 - ↳ Enjeu sanitaire lié à la **qualité de l'air** (*objectif 15*)
 - ↳ Agir en faveur de la **biodiversité** (*objectif 16, 17*)



Absolut vision – Pixabay

AXE 1 : ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Dessiner un territoire durable pour un avenir partagé

Anticiper l'avenir pour renforcer la résilience

Des comportements à réinventer dans nos déplacements en faveur de la sobriété

La sobriété, un attendu à appliquer dans tous les domaines : eau, sol, matière, énergie

Penser l'aménagement au service du vivant



PIXABAY



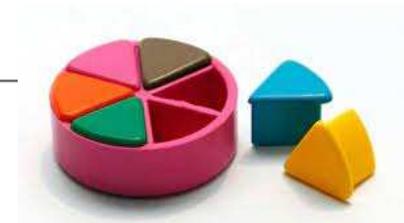
g2xchange.com

Axe 2 : Organiser la **RÉCIPROCITÉ** pour faire de la **DIVERSITÉ** des territoires une force pour la Région

- Faire fonctionner les différences
- Accessibilité et déploiement des services
- Valorisation des potentiels des territoires
- Différenciation des stratégies
- S'appuyer sur les villes petites et moyenne

Qu'est ce que ça change ?

- **Sortir des logiques concurrentielles** entre territoires
- **Mise en valeur des différences**, dans une logique de solidarité régionale



ORIENTATION 5

GARANTIR UN SOCLE COMMUN DE SERVICES AUX CITOYENS SUR LES TERRITOIRES

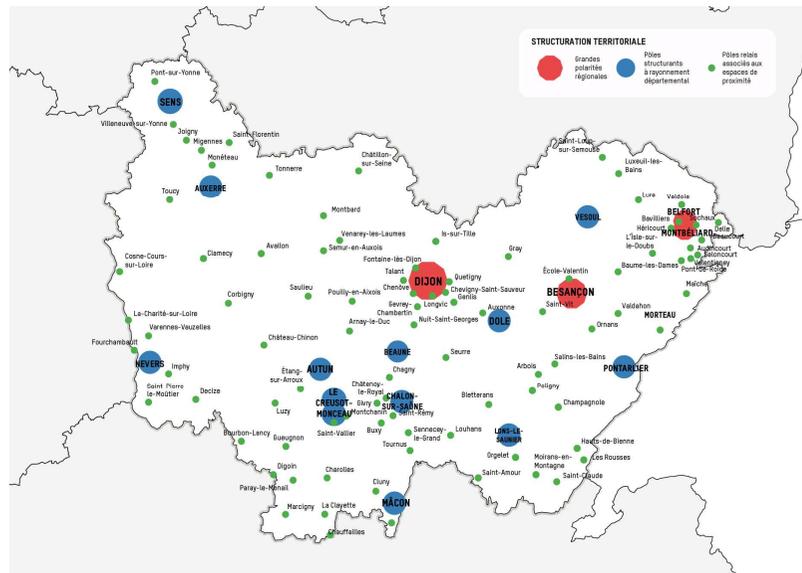
- Veiller à une **équité dans l'accès aux services et équipements** nécessaires à la vie de chaque citoyen de Bourgogne-Franche-Comté :
 - ↳ **Services** à la population (*objectif 18*)
 - ↳ Infrastructures **numériques** (*objectif 19*)
 - ↳ **Infrastructures** de transports et offre de **mobilité** adaptées (*objectifs 20 et 21*)

- **Redynamiser les centres villes et centres bourgs** (*objectif 22*)

ORIENTATION 6

FAIRE FONCTIONNER LES DIFFÉRENCES PAR LA COOPÉRATION ET LES COMPLÉMENTARITÉS

- S'appuyer sur les **potentiels des territoires**, qu'ils soient ruraux ou métropolitains (*objectifs 24, 25, 26 et 28*)
- Réaffirmer le **modèle multipolaire** de la région dans lequel les différents niveaux de polarités sont nécessaires pour faire vivre l'ensemble (*objectifs 23 et 27*)



Carte de l'armature
SRADDET



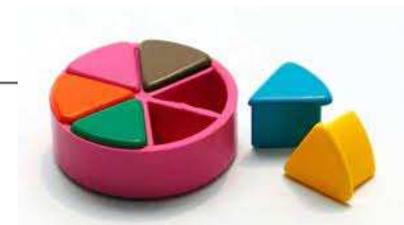
g2xchange.com

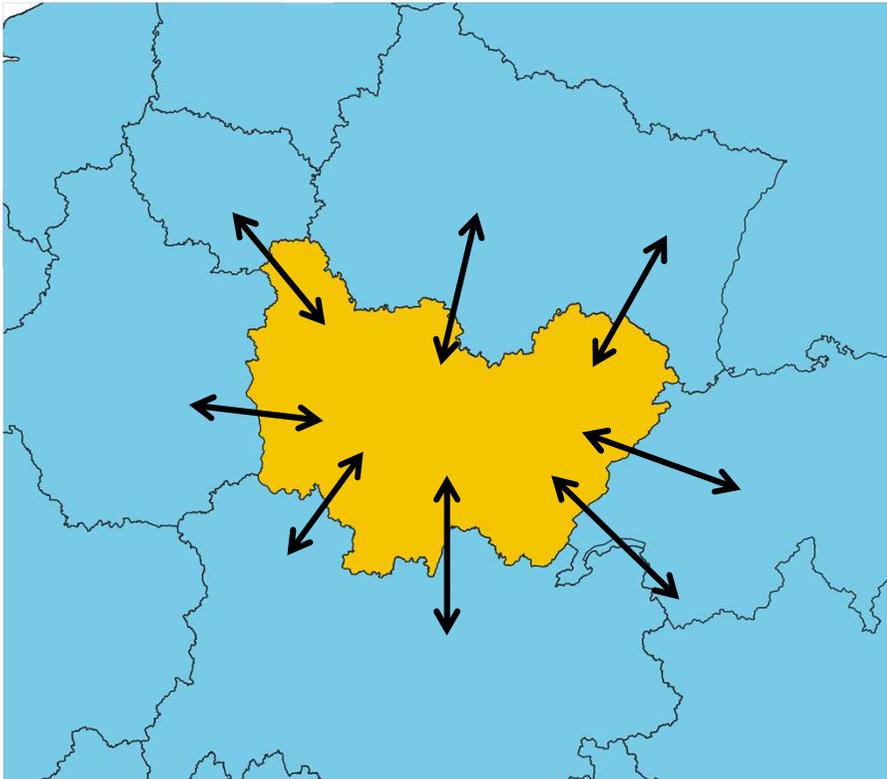
Axe 2 : Organiser la **RÉCIPROCITÉ** pour faire de la **DIVERSITÉ** des territoires une force pour la Région

Le numérique,
un outil au service des habitants

Faire vivre
la diversité territoriale

Des centralités plus dynamiques
et accueillantes





Axe 3 : Construire des ALLIANCES et s'OUVRIR sur l'extérieur

- Rayonner
- Nouer des partenariats
- Se distinguer
- Faire Région
- Renforcer les continuités écologiques inter-régionales

Qu'est ce que ça change ?

- Donner vie à / faire vivre la nouvelle Région
- Amplifier les coopérations

ORIENTATION 7

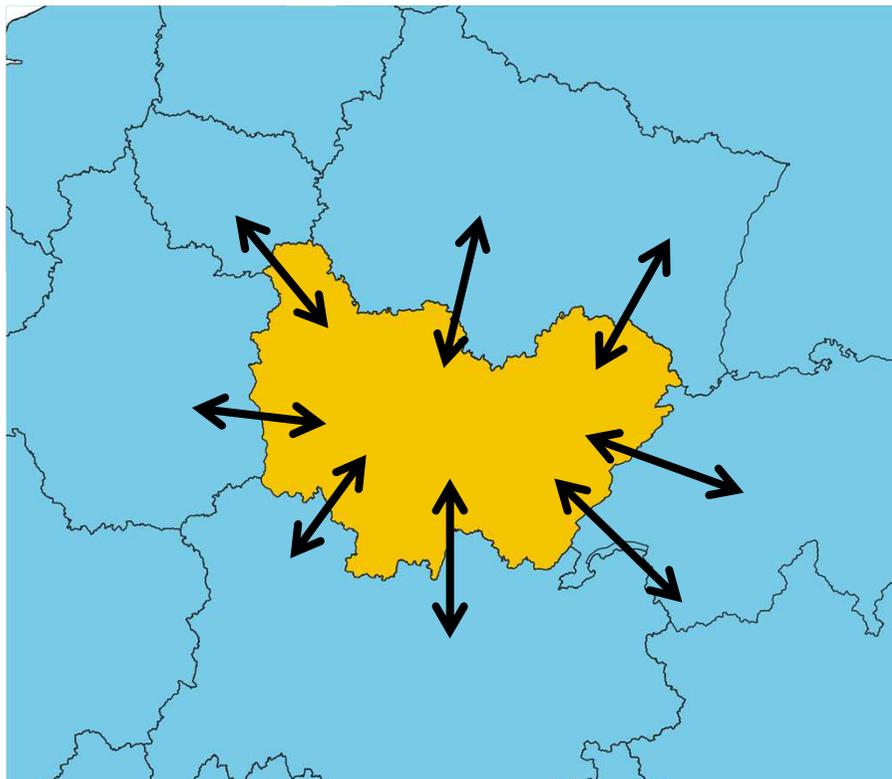
DYNAMISER LES RÉSEAUX, LES RÉCIPROCITÉS ET LE RAYONNEMENT RÉGIONAL

- S'appuyer sur **3 échelles d'actions favorables au rayonnement régional** :
 - ↳ **Locale** : optimisation et reconnaissance des stratégies locales des territoires d'interface ou de frange (*objectif 29*)
 - ↳ **Nationale** : mise en œuvre de coopérations interrégionales de portée nationale (*objectif 30*)
 - ↳ **Internationale** : recherche de projets, de partenariats et de coopérations de nature à ancrer la région dans une dimension européenne (*objectif 31*)

ORIENTATION 8

OPTIMISER LES CONNEXIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

- Des **connectivités** qui participent à l'attractivité et l'inscription de la région dans un cadre élargi :
 - ↳ En matière d'**infrastructures de transport et d'intermodalité** (*objectif 32*)
 - ↳ En matières de **continuités écologiques** (*objectif 33*)



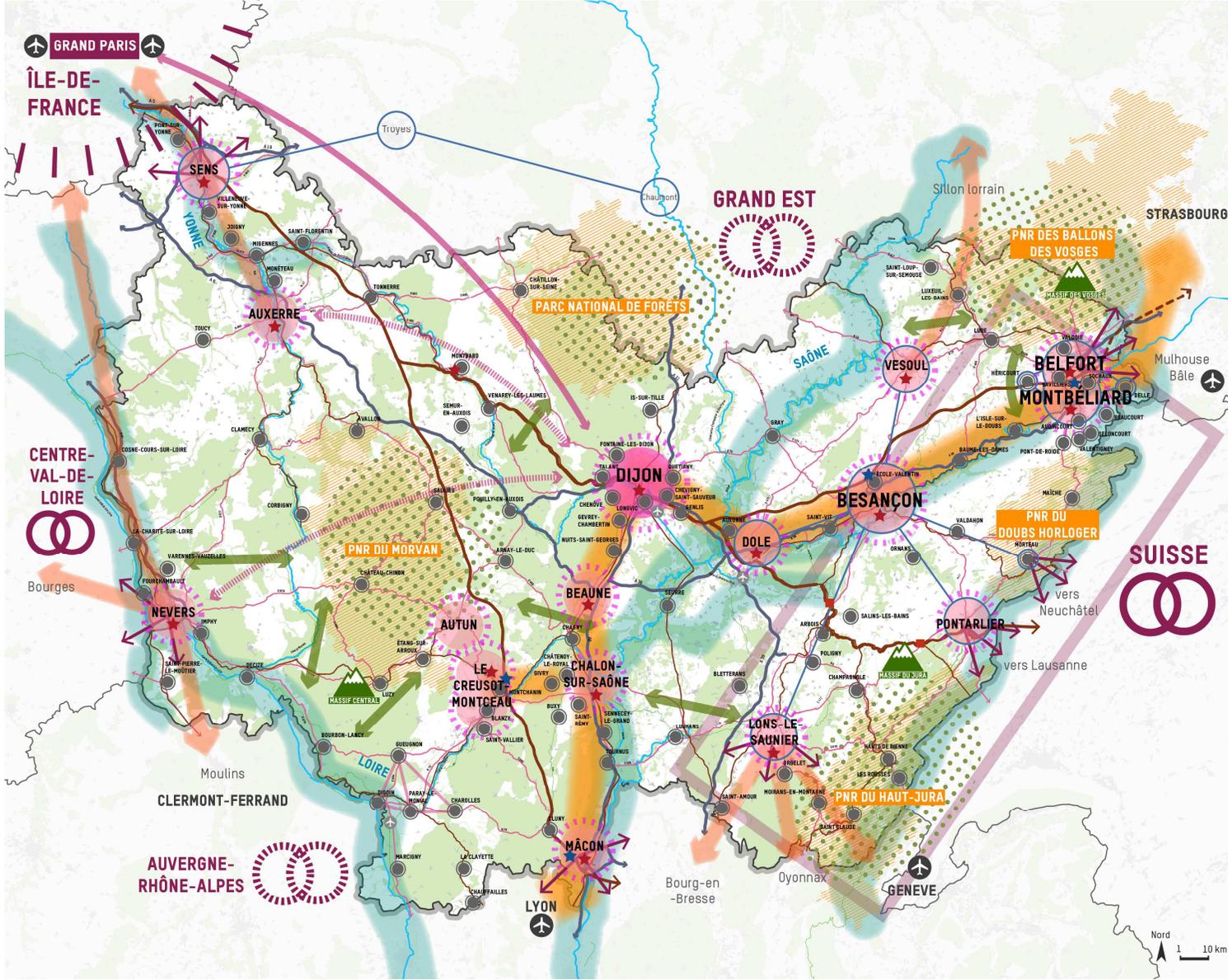
Axe 3 : Construire des **ALLIANCES** et s'**OUVRIR** sur l'extérieur

Promouvoir le dialogue
entre les collectivités territoriales

Dynamiser les réseaux, les réciprocitys
et le rayonnement régional

Inscrire la Région
dans un cadre élargi

CARTE SYNTHÉTIQUE DES OBJECTIFS DU SRADDET - RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



LÉGENDE

AXE 1 - TRANSITIONS
PRÉSERVER LES ESPACES CONTRIBUANT À L'ADAPTATION DES ESPÈCES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
 Zones de refuge pour les espèces, particulièrement sensibles au changement climatique
 Axes de transition à préserver pour la migration des espèces

CONCILIER BIODIVERSITÉ ET AMÉNAGEMENT
 Espaces naturels, forestiers et humides à préserver
 Couloirs à enjeux forts pour la préservation des espèces et des milieux face aux infrastructures et au développement de l'urbanisme

AXE 2 - COOPÉRATIONS
RENFORCER LA STRUCTURATION TERRITORIALE ET LES COOPÉRATIONS
 Grandes polarités régionales (Dijon, Besançon, Belfort-Montbéliard)
 Pôles structurants
 Pôles de proximité
 Faire région autour des ruralités
 Renforcer les coopérations et les réciprocity
 Accompagner les coopérations Est-Ouest
 Réseau de petites villes en système
 Réseau Routier d'Intérêt Régional
 Lignes ferroviaires TER
 Pôles d'Échanges Stratégiques
 Gare TGV considérée comme PES
 Autre PES
 Gare TGV

AXE 3 - OUVERTURES
CONFORTEUR LES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES
 Accompagner le rayonnement de la Métropole régionale
 Mettre en réseau les pôles régionaux de développement métropolitain
 S'appuyer sur la dorsale Rhin-Rhône
 Soutenir les pôles métropolitains
 Conforter les relations entre l'aire urbaine dijonnaise et la métropole parisienne

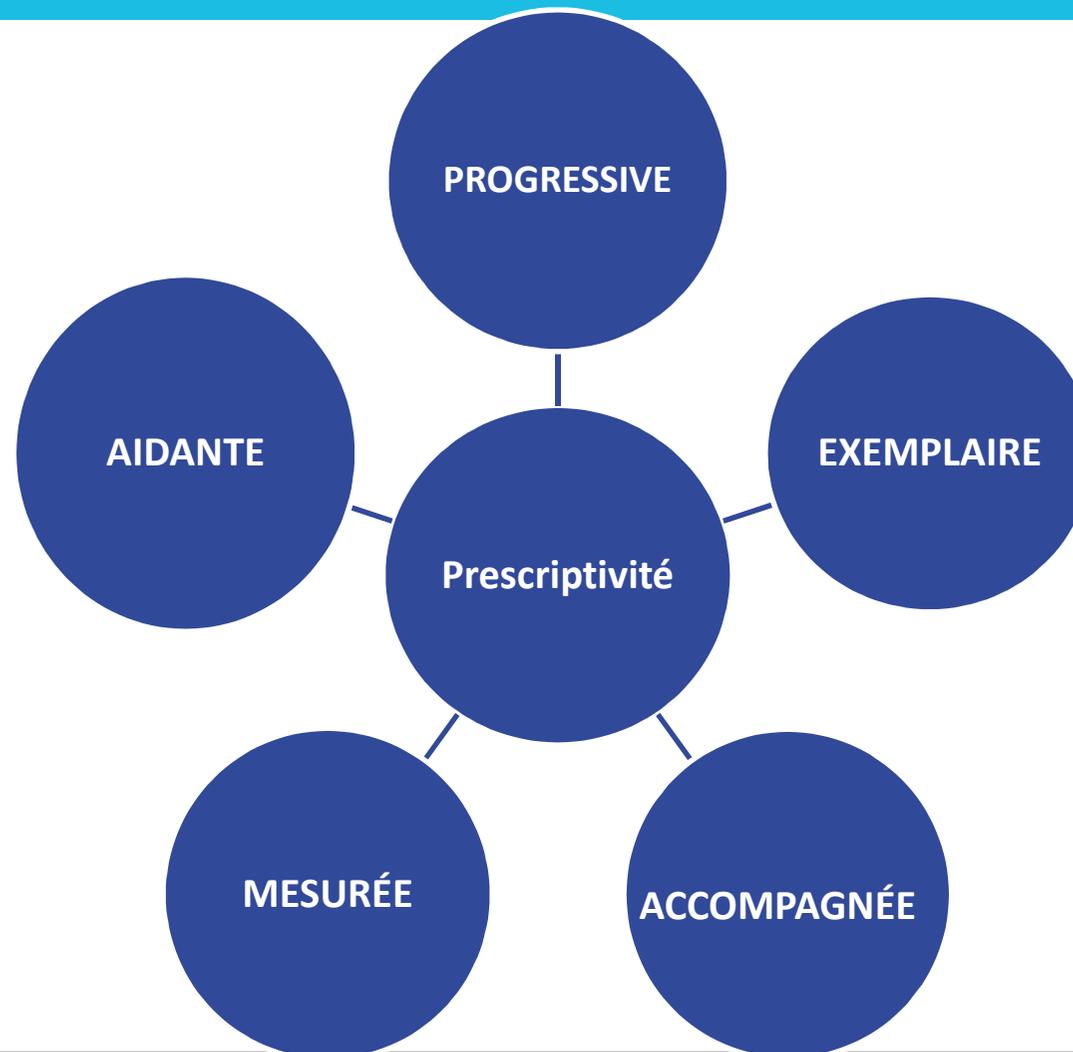
SOUTENIR LES ÉCHANGES ET LES RECIPROCITES AVEC LES TERRITOIRES VOISINS
 Construire une stratégie commune aux 5 Régions connexes à l'Île-de-France
 Accompagner les villes-portes dans des relations de réciprocity
 Coopérations avec les territoires voisins :
 à accompagner et à mettre en oeuvre
 à formaliser
 Développer les coopérations avec la Suisse
 S'appuyer sur les outils de coopération inter-régionale et laboratoires d'innovation territoriale :
 Massifs
 Parc national et Parcs naturels régionaux (PNR)

RENFORCER LES RESEAUX QUI OUVERT LA BFC SUR L'EXTERIEUR
 Favoriser les échanges nationaux et internationaux en améliorant les connexions
 Lignes complémentaires de longue distance
 Autoroutes
 Voies navigables
 Aéroports internationaux
 Aéroports régionaux à vocation spécifique
 Accompagner le développement et les interconnexions des voies vertes et véloroutières européennes

SRADDET – ICI 2050

LE FASCICULE DES RÈGLES

LES 5 PRINCIPES DE LA PRESCRIPTIVITÉ



LES CIBLES DE LA PRESCRIPTIVITÉ

↳ Les documents d'urbanisme

= SCoT et, à défaut, PLU(i), CC ou les documents en tenant lieu

↳ Les documents de planification

= documents d'urbanisme + PDU, PCAET et chartes de PNR

↳ Les acteurs déchets

LE FASCICULE DES RÈGLES GÉNÉRALES

Organisées en 6 chapitres thématiques

1. Equilibre, égalité des territoires, désenclavement des territoires ruraux, numérique

2. Gestion économe de l'espace et habitat

3. Intermodalité développement des transports

4. Climat Air Energie

5. Biodiversité

6. Déchets et économie circulaire

40 règles générales

CHAPITRE 1 – EQUILIBRE, ÉGALITÉ DES TERRITOIRES, NUMÉRIQUE

Règle n°1 :

- ↘ Interactions et complémentarités entre territoires

Règle n°2 :

- ↘ Structuration territoriale, armature

Règle n°3 :

- ↘ Numérique



CHAPITRE 2 – GESTION ÉCONOME DE L'ESPACE ET HABITAT

Règle n°4 :

- ↳ Zéro artificialisation nette

Règle n°5 :

- ↳ Encadrement des zones de développement structurantes (développement des ENR et des alternatives à l'autosolisme)

Règle n°6 :

- ↳ Localisation des équipements et ERP structurants

Règle n°7 :

- ↳ Dispositions favorables à l'efficacité énergétique, aux ENR et à la prise en compte de l'environnement pour les opérations de construction et de réhabilitation

Règle n°8 :

- ↳ Implantations commerciales



CHAPITRE 3 – INTERMODALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS

Règle n°15 :

- ↳ Identification et prise en compte des pôles d'échanges stratégiques

Règle n°16 :

- ↳ Identification et prise en compte des itinéraires du Réseau Routier d'Intérêt Régional



CHAPITRE 4 – CLIMAT, AIR, ÉNERGIE

Règle n°17 :

- ↘ Adaptation au changement climatique, gestion des risques

Règle n°18 :

- ↘ Disponibilité de la ressource en eau et préservation des ressources stratégiques

Règle n°20 :

- ↘ Définition de la trajectoire de transition énergétique

Règle n°22 :

- ↘ Maintien de l'activité agricole



CHAPITRE 5 - BIODIVERSITÉ

Règle n°23 :

- ↘ Cadrage de la déclinaison locale des trames vertes et bleues

Règle n°24 :

- ↘ Modalités de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques

Règle n°25 :

- ↘ Pollutions lumineuses et trame noire

Règle n°26 :

- ↘ Préservation des zones humides



CHAPITRE 6 – DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Règle n°27 :

- ↘ Développement de l'économie circulaire

Règle n°28 :

- ↘ Prise en compte de la gestion des déchets dans la définition des projets de territoires et des stratégies de développement

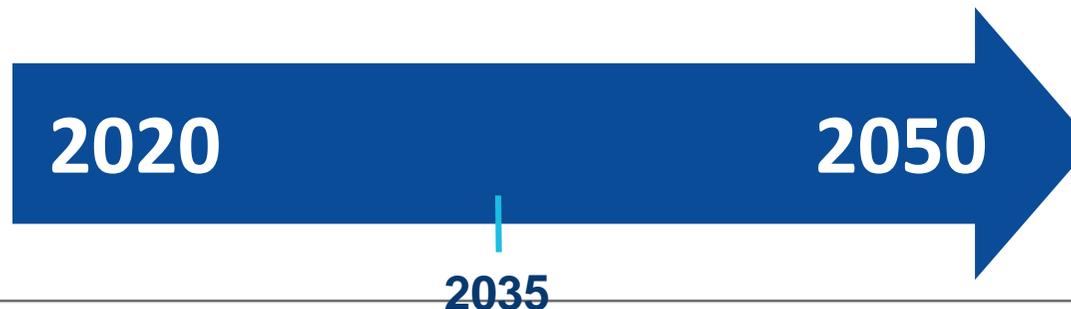


SRADDET – ICI 2050

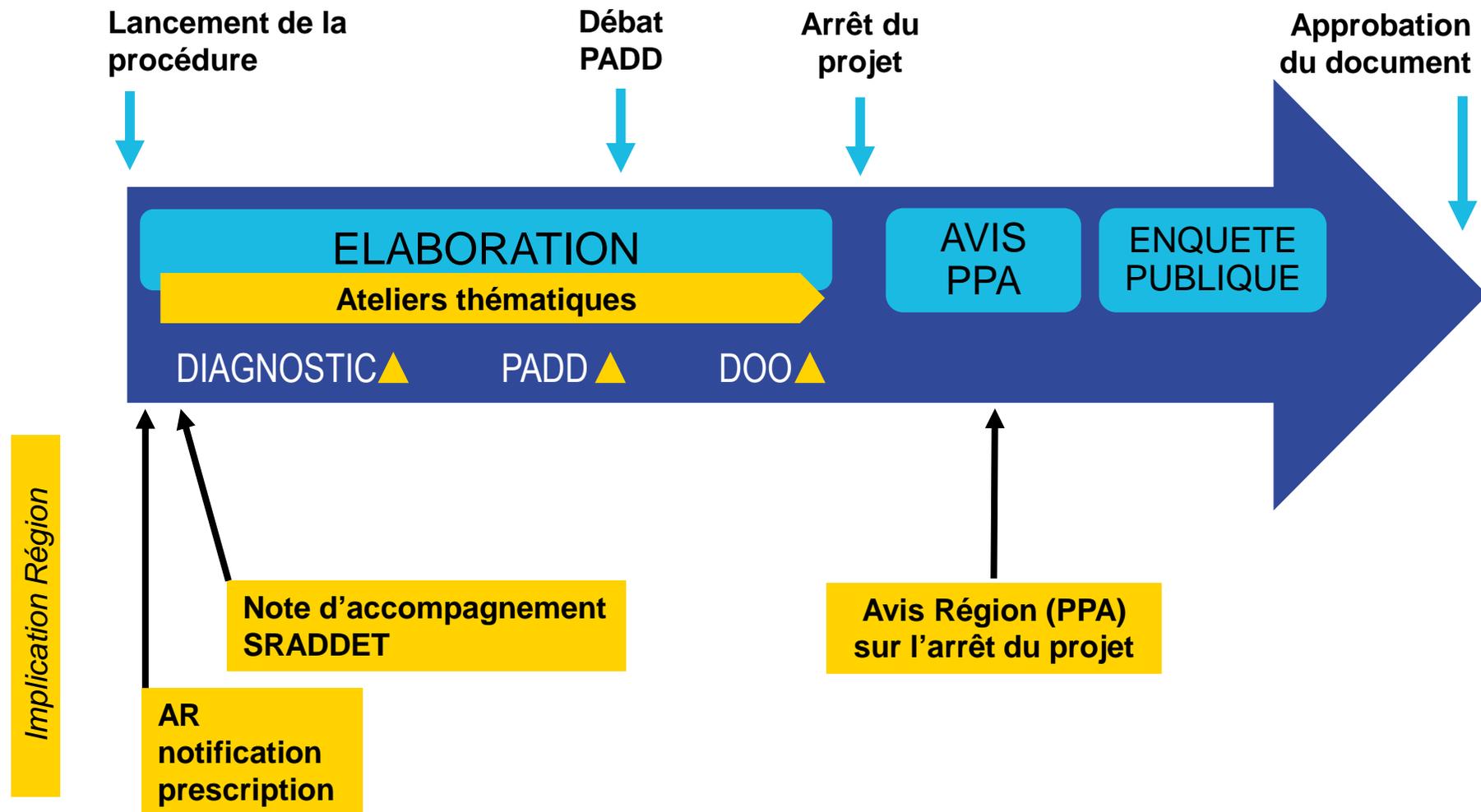
LA MISE EN OEUVRE

ACCOMPAGNEMENT ET MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA

- ↳ Une offre de sensibilisation et de formation
- ↳ Des apports en ingénierie (outil Ici 2050, publications...)
- ↳ L'animation de réseaux
- ↳ L'accompagnement des territoires dans l'élaboration des documents de planification (rôle de PPA)



MISE EN ŒUVRE : UNE VOLONTÉ FORTE D'ACCOMPAGNEMENT



▲ = Réunions Personnes Publiques Associées (PPA)

SYNTHÈSE DU SRADDET

https://www.bourgognefranche-comte.fr/sites/default/files/2021-09/Plaqueette_synthese_SRADDET_Web.pdf

